

PROJET D'ACTIVITÉ



RÉSEAU DES
INDÉPENDANTS
DE LA MUSIQUE



ILS NOUS SOUTIENNENT :



FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



PROJET ASSOCIATIF 2021

Pour le RIM, l'année 2020 devait être une année de transition. Elle fut, pour nous tous, une rupture. Ruptures des activités, des liens sociaux et culturels, ruptures des modèles économiques, des modalités de management ou encore des objectifs mêmes des projets artistiques.

Le secteur culturel, particulièrement impacté, oscille ainsi entre la certitude qu'une société ne peut pas être sans culture... et un doute, de plus en plus prégnant, sur sa capacité à survivre.

Les acteurs indépendants des musiques actuelles ont pu compter sur la résilience et la solidarité qui les caractérisent pour faire face, autant que faire se peut, à ce moment inédit. Mais nous savons à quel point les difficultés sont encore devant nous. En parallèle des problématiques immédiates auxquelles il nous faut trouver des solutions, les impacts à moyen et long terme de la crise exigent notre attention et nos efforts.

L'année 2021 sera cruciale à cet égard. Les réformes simultanées que nous avons prévues pour le début de l'année 2020, constituent aujourd'hui les fondations d'un RIM plus efficient, plus responsable, plus solidaire encore.

Nouveaux statuts, nouveau projet, nouvelle organisation des ressources humaines, nouvelles thématiques de travail, nouveaux services aux adhérents, nouveau site internet, nouveau réseau de distribution, ... C'est bien un nouveau chapitre du RIM que nous vous proposons ici.

Au moment d'élire notre gouvernance dans un contexte si singulier, nous tenons à saluer, avec chaleur et émotion, l'engagement de toutes celles et ceux qui ont patiemment façonné le RIM depuis près de cinq ans. Élus du Bureau et du Conseil d'administration, adhérents référents des Cercles ou des thématiques, salariés, volontaires, apprentis, ... c'est plus d'une cinquantaine de personnes qui a offert au RIM sa pertinence. C'est grâce à eux et au soutien constant de nos partenaires publics que nous sommes aujourd'hui capables de penser l'enjeu culturel et humain au delà de la crise sanitaire.

Si, aux premiers jours du confinement, nous avons élaboré des réponses aux difficultés des acteurs, il nous faut poursuivre le chantier de la structuration du réseau. Nous avons appris de cette crise, et nous devons collectivement permettre au RIM de relever les défis qui attendent ses adhérents et, plus largement, l'ensemble de ses parties prenantes. Au travers de nos Cercles de travail, nous consacrerons donc l'année 2021 à :

- **mettre en œuvre et accompagner la nouvelle gouvernance**, qui prendra ses fonctions à un moment clé de la vie du réseau et de ses adhérents, et que nous devons mettre au cœur du projet associatif (garantir la cohérence de la gouvernance, œuvrer au renforcement du modèle économique et social du RIM, participer à la construction des engagements stratégiques et éthiques communs),
- **repenser la structuration de l'écosystème des musiques actuelles**, par la création d'un nouveau Cercle pilotant la réflexion sur les bases d'une stratégie collective, durable et solidaire impliquant l'ensemble des familles d'acteurs du réseau. Cela se traduira notamment par une nouvelle façon d'appréhender et de mener le dialogue avec les adhérents et par la création de deux nouvelles thématiques (Spectacle vivant et Transmission),
- **renforcer notre engagement dans le développement local**, afin de veiller à la capacité d'inclusion d'acteurs très diversifiés et toujours plus nombreux, d'approfondir la connaissance des territoires et de représenter les musiques actuelles auprès des collectivités locales. Par ailleurs, nous avons souhaité compléter l'approche de ce Cercle par une dimension de valorisation de la diversité culturelle, qui s'exprimera notamment en 2021 par le renouvellement du projet de distribution alternative des productions régionales.

● **améliorer le développement des compétences et l'accompagnement des acteurs**, par un recentrage de ce Cercle sur les grands enjeux transversaux (développement économique, numérique, gestion sonore, ...). Il s'agira donc de renforcer sa collaboration avec les autres Cercles afin d'étudier, de proposer et de coordonner la stratégie d'accompagnement du réseau (nouvelle phase du projet Service Civique, création du Fonds de trésorerie solidaire, travail sur un référentiel de RSO en matière culturelle, ...),

● **renouveler la dynamique de co-construction avec nos parties prenantes**, en proposant une vision élargie nous permettant de renforcer notre capacité à imaginer, à mettre en œuvre et à évaluer les dispositifs ou les coopérations susceptibles de contribuer à un développement durable des musiques actuelles. Il s'agira donc de porter une action de prospective et d'anticipation des enjeux du secteur sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine, comme au niveau national. Ceci en articulant autant les politiques publiques (Contrat de filière, plans de relances, CNM, ...) que les solidarités avec les différents champs de l'innovation sociale (culture, économie sociale, numérique, ...),

En choisissant de fonder notre action sur la coopération, nous avons tissé de nombreux partenariats qui font tous les jours la preuve de leur efficacité. Mais par ce projet 2021, nous affirmons le besoin collectif de franchir une nouvelle étape. Notre capacité à répondre dans les années à venir aux bouleversements issus de la crise sanitaire suppose de doter le réseau d'un projet et d'une équipe stables, renforcés et experts. C'est un investissement d'intérêt général que nous devons revendiquer, pour œuvrer ensemble au développement des droits humains.

Le Conseil d'administration

RÉFORME STATUTAIRE

La réforme statutaire que nous soumettons au vote des adhérents lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 2020 n'est pas anodine. Si elle conserve les fondamentaux du RIM, elle les renforce à bien des égards et les complète par de nombreuses évolutions majeures, notamment :

- **l'intégration de la gouvernance opérationnelle** (Cercles et thématiques de travail) dans le fonctionnement statutaire, afin notamment de légitimer et de faciliter l'implication des adhérents,
- **la clarification des raisons d'être, de la composition et des attributions des instances de gouvernance**, ainsi que la refonte des modalités d'élection ou de nomination de la gouvernance,
- **la création d'un Comité de ressources éthiques**, instance dédiée à la réflexion et à l'accompagnement de la gouvernance sur les questions d'éthique relatives au fonctionnement du RIM ou aux enjeux des droits culturels,
- **la mise en œuvre des modalités nécessaires à la lutte contre toutes les formes de discrimination**, notamment l'égalité femme-homme, par l'intégration de règles claires d'élection favorisant la parité,
- **la clarification des modalités d'adhésion** afin de garantir autant l'ouverture du réseau à l'écosystème musical régional que le respect de l'éthique autour de laquelle les adhérents se rejoignent,
- **l'intégration de nombreuses mentions**, dont notamment celles nécessaires à la mise en œuvre du projet de Fonds de trésorerie solidaire.

SOMMAIRE

VIE ASSOCIATIVE

9

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

11

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

16

STRUCTURATION

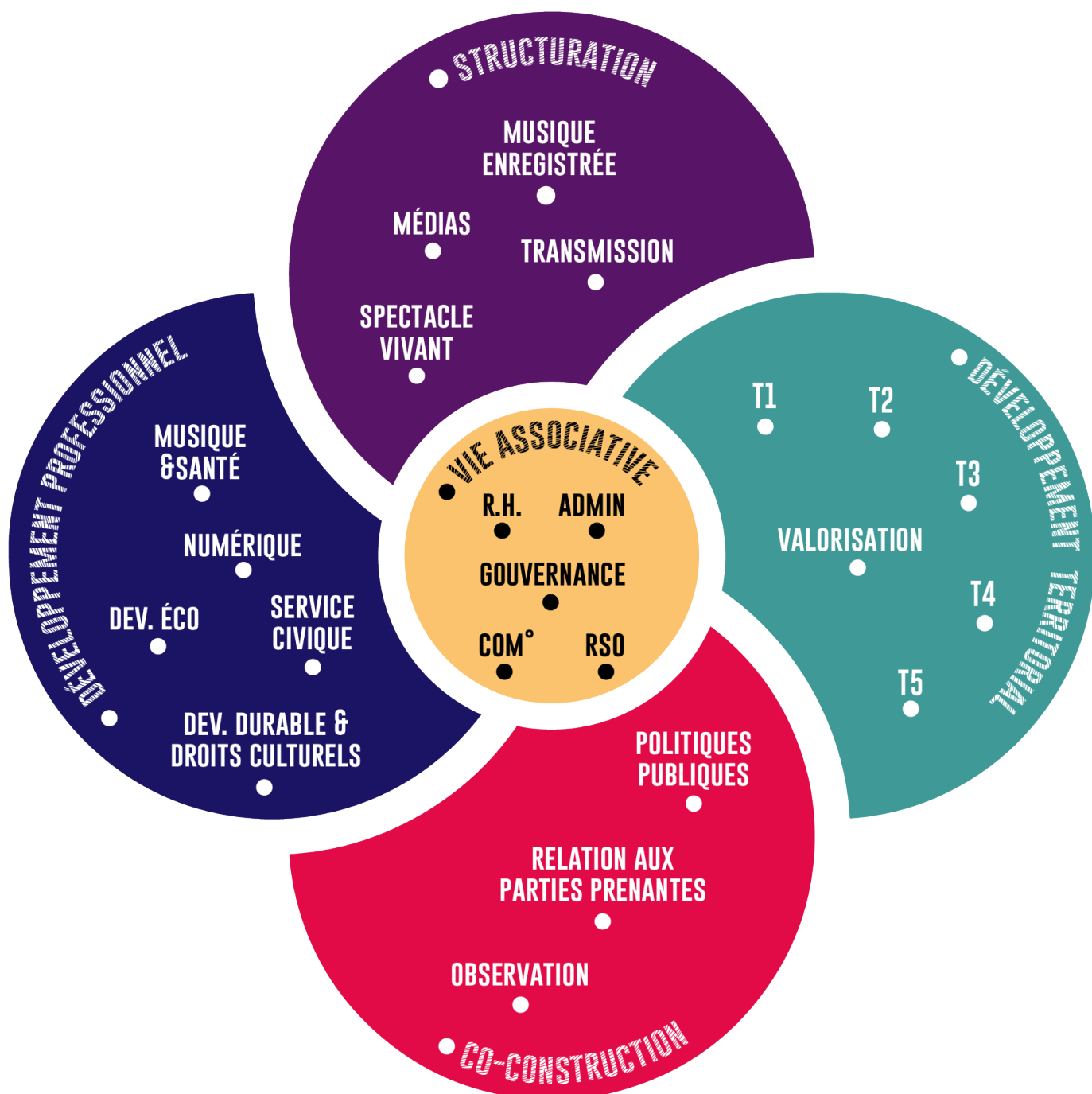
19

CO-CONSTRUCTION

22



CERCLES ET THÉMATIQUES





CERCLE VIE ASSOCIATIVE

Référent du Cercle
Florent Teulé

L'ampleur toujours plus importante du réseau suppose de garantir une gouvernance et une gestion responsables, notamment par un espace de pilotage opérationnel du projet associatif. Cela suppose également de porter toujours plus haut le plaidoyer du RIM et de ses adhérents.

L'accompagnement de la nouvelle gouvernance élue et la mise en œuvre des nouveaux statuts seront ainsi au cœur de la vie associative. L'année 2021 sera donc le début d'un nouveau cycle pour le RIM, qui se traduira notamment par :

- **garantir la cohérence de la gouvernance du RIM**, par une organisation et un dialogue renouvelés entre les salariés et les adhérents, afin d'articuler l'efficacité du réseau et la convergence au sein du secteur
- **œuvrer au renforcement du modèle économique et social du RIM**, afin de poursuivre l'amélioration de nos réponses aux besoins des acteurs et de leurs partenaires
- **participer à la construction des engagements stratégiques et éthiques du RIM** et à leur valorisation auprès de nos parties prenantes



GOVERNANCE ASSOCIATIVE

Référente thématique
Léa Gilbert

La gouvernance du RIM doit être partagée, représentative et démocratique.

Sa raison d'être est de faire sens et faire lien : piloter le projet associatif, tout en créant du commun entre ses adhérents et en permettant à chacun·e de s'exprimer. Elle doit être la clé de voûte des instances de gouvernances élues et opérationnelles. 2020, fin du premier mandat du RIM (2017 – 2020) fût une année charnière car marquée par une refonte statutaire et le renouvellement de la gouvernance.

Il s'agira, pour l'année 2021, d'assurer la continuité et la pérennité du travail enclenché en 2020 :

- **accompagner la mise en œuvre opérationnelle des nouveaux statuts associatifs du RIM** : les rendre lisibles et compréhensibles, opérer les changements nécessaires en termes de méthodes et d'organisation, et mettre en cohérence les outils de la gouvernance associative (règlement intérieur, espace adhérents, site internet, lettres d'infos adhérents, rencontres...),
- **accompagner l'amorçage des nouvelles instances de gouvernance** : accueillir et accompagner les nouveaux élus, favoriser la compréhension du projet et de son fonctionnement, soutenir la prise en main des outils, veiller à ce que la transmission s'opère à tous les niveaux (entre anciens et nouveaux mais aussi avec l'équipe salariée), orchestrer le renouvellement de la gouvernance opérationnelle,
- **maintenir la dynamique d'interconnaissance et de convivialité** initiée depuis la création du réseau, notamment au travers de l'organisation des Routes du RIM,
- **poursuivre la réflexion et l'expérimentation en faveur de l'intégration des nouveaux adhérents au sein du réseau** : en lien avec les délégués territoriaux et les élus de territoires.





ADMINISTRATION

Référents thématique
Isabelle Bousquet et Anne Lecourt Le-Both

La gestion administrative et financière du RIM mise en place et renforcée depuis 4 années nous conforte dans nos méthodes pour une bonne mise en œuvre du projet du RIM.

L'enjeu de 2021, accompagné de la nouvelle gouvernance élue, sera d'éprouver notre nouvelle organisation interne en lien avec la réforme statutaire au plus près des réalités des adhérents et des besoins des salariés. Ceci en renforçant le dialogue avec nos partenaires afin de continuer à faire du RIM une structure administrative et financière opérationnelle durable, socialement responsable.

En 2021, nous souhaitons notamment

- adapter l'organisation du binôme et les process administratifs opérationnels durables,
- adapter la comptabilité analytique à la nouvelle organisation interne et aux activités du RIM
- poursuivre et animer le groupe de travail « administrateurs.trices »
- poursuivre la veille et les pistes sur de nouveaux locaux sur nos différents sites de travail.
- renforcer le modèle économique par de nouvelles sources de financements potentiellement développées,



COMMUNICATION

Référents thématique
Jean-Baptiste Magne et Léa Gilbert

La communication du Rim vise à fluidifier la transmission d'informations internes à l'association et à ses adhérents, mais aussi à valoriser les actions portées par le réseau et ses membres auprès du plus grand nombre. En ce sens, acter en faveur de cette visibilité est aujourd'hui indispensable pour montrer à tous l'importance du secteur des musiques actuelles dans le dynamisme économique, la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

Ainsi, en 2021, nous souhaitons :

- améliorer nos différents outils et consolider l'image du réseau : refonte du site internet, réflexion sur la plateforme de valorisation, création du « Rayon » (nouvelle identité du réseau de distribution de disques des labels du réseau), comme image de marque pour valoriser la production régionale (identité graphique, produits promotionnels, campagne de communication),
- sensibiliser à nos valeurs communes et renforcer notre identité : présence sur les salons et événements professionnels, événements publics, développement des relations presse, notamment par la promotion du Portail Médias,
- informer les acteurs et faciliter la transmission d'informations : veille, capitalisation d'infos



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Référente thématique
Malika Vignon

Depuis sa naissance, le projet du réseau s'appuie sur les fondements et la méthodologie proposés par la responsabilité sociétale des organisations (RSO). L'accompagnement des acteurs de musiques actuelles à ces enjeux traduit une des façons de mettre en place cette démarche. Pour la compléter, il nous semble important d'ancrer la responsabilité sociétale et les droits culturels au cœur du travail d'accompagnement réalisé par l'équipe ainsi que dans les réflexions et la conduite du projet menées par la gouvernance.

En réponse à ces enjeux, cette thématique se donne pour objectifs de :

- **poursuivre la formation de l'équipe salariée** à ces sujets et plus particulièrement sur les enjeux d'accompagnement au changement et d'égalité/mixité,
- **accompagner la gouvernance du RIM dans l'appropriation des sujets de responsabilité sociétale et d'égalité/mixité** via des temps de sensibilisation et de formation,
- **rendre compte de la démarche responsable du réseau** à travers l'élaboration et l'évaluation du projet du RIM.



RESSOURCES HUMAINES

Référents thématique
Isabelle Bousquet
Florent Teulé

Afin de répondre au nouveau projet du RIM, ainsi qu'aux difficultés rencontrées par les salariés en 2019 et 2020 (charge de travail notamment), nous avons pensé une réorganisation des ressources humaines et des missions de chacun. La cohésion entre l'équipe salariée et la nouvelle gouvernance fera partie des enjeux majeurs de l'année 2021.

Pour cela, le RIM souhaite renforcer une gestion des ressources humaines responsable en améliorant les process, les outils, en renforçant les compétences et la sécurisation des postes. Ces enjeux, qui sont au cœur des missions de cette année 2021, devront notamment nous permettre de :

- **poursuivre la mise en œuvre du dialogue social et l'amélioration des outils** liés aux ressources humaines (accord collectif sur le télétravail, adaptation des outils, ...),
- **adapter les méthodes de management**, afin de mieux prendre en compte les évolutions professionnelles des salariés, conjointement avec les élus,
- **impulser la création d'une politique globale d'accueil « d'apprenants »**, en direction d'alternants, de stagiaires ou encore de volontaires en service civique,
- **rechercher des financements complémentaires** pour sécuriser les temps partiels et mener une politique salariale favorisant ainsi la capacité de mobilité interne de l'équipe.



CERCLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Référente du Cercle
Malika Vignon

La gouvernance du RIM, comme ses ressources humaines, s'appuie sur un dialogue permanent entre des fonctions spécialisées (développement économique, numérique, service civique...) et des fonctions territoriales. Ces dernières sont équitablement réparties sur le territoire régional via cinq territoires de proximité. Chacun de ces territoires est ainsi doté d'un délégué territorial et d'adhérents référents (élus et parrainé). Ils traduisent par leurs actions les objectifs de développement territorial du RIM :

- **veiller à la capacité d'inclusion au sein du RIM d'acteurs de toute taille**, localisation et typologie d'activité, avec une attention soutenue envers les nouveaux adhérents,
- **valoriser la connaissance des territoires permise par le travail de terrain** des délégué-e-s territoriaux dans l'accompagnement professionnel des acteurs et dans la co-construction des politiques publiques
- **représenter le réseau et ses acteurs auprès des collectivités locales** et ce particulièrement lors des moments de transitions (élections régionales et départementales)
- **contribuer à la valorisation de la diversité culturelle** permise par le réseau de distribution en s'appuyant les dynamiques territoriales

TERRITOIRE 1 LANDES / PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Référent thématique
Ugo Cazalets

L'année 2021 doit favoriser la mise en œuvre des réformes statutaires, du projet associatif et de la gouvernance du RIM, validée en 2020. Elle doit permettre d'ajuster le rôle et la stratégie d'animation territoriale au regard des enjeux mais aussi des moyens disponibles.

L'objectif est de prioriser les actions pour cette année, notamment en tenant compte du temps de travail disponible et de la croissance des demandes d'adhésion. Ainsi, tout en s'appuyant sur les éléments transversaux du projet du RIM, et en particulier le développement durable, économique et professionnel, nous souhaitons impulser la stratégie territoriale au travers de ces actions :

- **impulser ou entretenir les relations avec les collectivités locales du territoire**, en particulier les deux départements (élections fin 2021) et les communautés de communes et d'agglomérations (renouvelées en 2020),
- **favoriser la montée en compétences des adhérents**, au travers d'une veille, d'une relation et d'une connaissance de leur environnement individualisées,
- **instaurer une relation efficiente avec la nouvelle gouvernance élue sur le territoire**, notamment au travers d'un dialogue plus régulier et en s'appuyant sur des outils communs.

TERRITOIRE 2

GIRONDE

Référente thématique
Madeline Rey

Le RIM poursuit sa présence et son accompagnement dans le cadre de rencontres professionnelles, d'entretiens conseils et de rendez-vous partenaires. La nécessité de faire « réseau » sur les territoires est plus que jamais une évidence : le besoin d'échanger, d'écouter et de faire ensemble pour avancer. Fondé à la fois sur des enjeux de proximité et de représentation de la filière, le RIM prévoit de prolonger sa mise en œuvre opérationnelle sur la Gironde en trois objectifs 2021, qui sont :

- faciliter les mises en lien, l'interconnaissance et la posture de ressource sur le territoire,
- poursuivre les relations partenariales à divers échelons (Villes, Métropole, Conseil départemental et collectifs et réseaux locaux),
- initier la réflexion et l'expérimentation de démarches en faveur de l'intégration des nouveaux adhérents au sein du réseau, en lien avec la vie associative et les élus du territoire.

TERRITOIRE 3

CORRÈZE / DORDOGNE / LOT-ET-GARONNE

Référent thématique
Florent Teulé

La déclinaison opérationnelle des grands enjeux spécifiques du territoire, tout autant que leur appropriation par les parties prenantes, sont des chantiers au long cours. Cette double mission suppose de pouvoir mobiliser progressivement nos adhérents et partenaires en privilégiant l'interconnaissance et la transversalité. Sur ce territoire qui rassemble Lot & Garonne, Dordogne et Corrèze, les objectifs prioritaires en 2021 sont :

- renouveler la connaissance des territoires et la mobilisation des acteurs (analyse des besoins prioritaires, accompagnement des coopérations, développement de la dimension artistique du projet, meilleure mobilisation des outils du réseau...), en s'appuyant sur le recrutement d'un nouveau délégué territorial suite au départ de Rémi Chastenet,
- développer la gestion de proximité des volontaires en Service Civique (nouvelles missions, amélioration du tutorat, ...) et celle du projet de réseau de distribution alternative du disque (expérimentation de nouveaux points de vente, articulation avec la dimension artistique du territoire...),
- finaliser l'accueil de temps professionnels régionaux (édition 2021 de FORMA suite au report de celle prévue initialement en octobre 2020, journée de rencontre à destination des porteurs de projet, Concertation territoriale du Contrat de Filière, ...).

TERRITOIRE 4

CREUSE / VIENNE / HAUTE-VIENNE

Référent thématique
Nicolas Antoine

Dans un contexte où la rencontre collective n'est pas toujours l'outil d'animation le plus évident à mettre en oeuvre, il convient de penser de manière agile et réactive les modalités d'animation territoriale. Tourné vers un accompagnement résilient de la reprise d'activité, mais aussi des enjeux pérennes de développement local, notre présence au quotidien via l'action du délégué territorial, en lien avec les élus territoriaux, vise en 2021 à :

- **redonner à vivre de la convivialité** en relançant dès que possible la **rencontre collective** (physique ou virtuelle) en tant que modalité d'animation territoriale tout en poursuivant le suivi des situations individuelles les plus fragilisés par la crise,
- **suivre et accompagner les démarches territoriales** (labellisation SMAC en Creuse, mutualisation de locaux à Poitiers, création d'un réseau local sur la communauté de communes ELAN en Haute-Vienne), notamment par l'accueil d'un service civique dédié aux enjeux liés à la pratique amateur et son accompagnement à Poitiers et environs,
- **impulser une nouvelle dynamique concernant le réseau de distribution alternatif** en lien avec le salarié référent. L'ouverture de nouveaux points de vente en Creuse et Haute-Vienne est notamment prioritaire.

TERRITOIRE 5

CHARENTE / CHARENTE MARITIME / DEUX SÈVRES

Référent thématique
Benjamin Suhard

Alors que les missions et compétences du réseau sont désormais bien appréhendées par les acteurs et les partenaires du territoire, le besoin de raviver des échanges collectifs et réguliers entre les adhérents des 3 départements redevient un objectif prioritaire pour le RIM. Le renouvellement des élus municipaux et départementaux en 2020 et 2021 implique également un travail de fond pour préserver ou accentuer les coopérations et échanges mis en place jusqu'à 2020. En 2021, l'action du délégué territorial aura pour objectifs de :

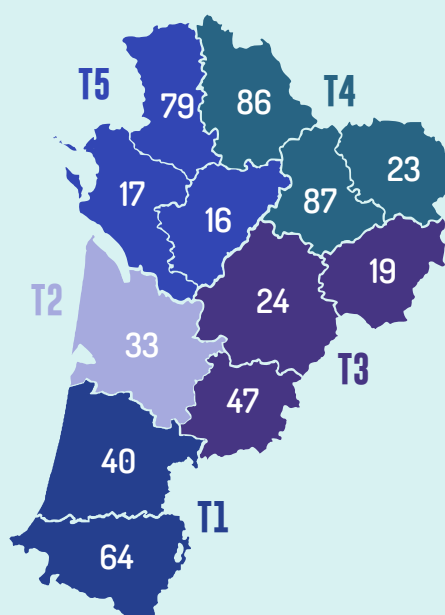
- **relancer des temps collectifs et lieux d'échanges propres au territoire**, afin de faciliter les échanges entre pairs, l'entrée en fonction des nouveaux élus du RIM et l'intégration des nouveaux adhérents ou salariés d'adhérents en dehors des temps régionaux,
- **accompagner les initiatives et coopérations des acteurs du territoire** dans la perspective d'une relance de l'activité, en mobilisant la ressource du RIM,
- **entretenir ou raviver les relations avec les collectivités du territoire** (communes, intercommunalités et départements) et accompagner les processus territoriaux de réflexion impliquant les acteurs et les partenaires publics.

Mis en place en 2012, le réseau de distribution s'est initialement appuyé sur la tête de réseau des libraires indépendants (LINA) pour implanter les productions musicales régionales dans le Sud-Ouest. Libraires, mais aussi disquaires, cafés, tiers-lieux ont peu à peu rejoint cette organisation en circuit-court, en tant que points-de-vente partenaires. Maillage territorial et solidarité intersectorielle ont ainsi nourri l'éthique du projet, autour d'enjeux convergents, pour que les commerces culturels de proximité indépendants défendant les biens culturels s'engagent également pour le disque.

Si depuis 2014/2015 les usages numériques ont affaibli le support physique, cette activité reste pourtant essentielle à la filière et ses parties-prenantes. Malgré une conjoncture actuelle en défaveur de ce format, celui-ci représente encore 60 à 70 % des revenus de certains producteurs, et génère davantage de valeur auprès des ayants-droits que le streaming - toutes esthétiques confondues.

- **ancrer l'activité de distribution dans le projet du RIM, en dotant le réseau d'outils structurants** : organisation adaptée, création d'une identité tant au niveau éditorial, qu'au niveau de la PLV (Le Rayon du Rim),
- **articuler les actions de promotion physique avec la plateforme digitale de valorisation des productions régionales**
- **renouer progressivement avec les médiathèques et leurs grossistes**
- **placer le réseau de distribution comme un élément structurant pour le développement local des territoires** et ce notamment par le développement de partenariat avec l'appui des Délégués Territoriaux
- **renforcer la relation privilégiée avec nos partenaires PDV** en restant à l'écoute de leurs différentes «problématiques»

DÉCOUPAGE DES TERRITOIRES :





CERCLE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Référente du Cercle
Éléonore Dubois

Législations, outils à disposition, stratégies à mettre en œuvre, partenaires, organisations territoriales, modalités du soutien public, usages et réflexes d'achats, etc. Tous ces éléments ont été bouleversés et supposent pour les acteurs une maîtrise de compétences de plus en plus complexe. Le Cercle développement professionnel se focalise sur les grands enjeux transversaux d'une structure. Il regroupe des expertises supports et fait office de cellule d'étude des différentes modalités d'accompagnement, en les croisant avec les diagnostics des cercles Développement territorial et Structuration. En 2021, les objectifs seront de :

- **stabiliser le rôle du cercle et sa collaboration avec les autres cercles sur la question de l'accompagnement** : répartir les rôles et la circulation de l'information diagnostic/accompagnement (notamment avec le cercle développement territorial),
- **étudier, proposer et coordonner la stratégie d'accompagnement du réseau** : centraliser les outils, méthodes et postures d'accompagnement pour en faire une synthèse cohérente et partagée,
- **proposer de nouveaux types d'accompagnement** en fonction des diagnostics et des besoins, coordonner les partenariats dédiés.



NUMÉRIQUE

Référente thématique
Éléonore Dubois

L'évolution rapide des usages et des technologies nécessite de modifier les pratiques numériques et de soutenir ces nouveaux besoins en permettant aux adhérents d'accéder à des outils professionnels dédiés aux particularismes de leurs activités. Par ailleurs, ces évolutions s'accompagnent d'une mutation profonde du modèle socio-économique de la culture qui suppose de renforcer les compétences numériques en interne :

- **accompagner les volontés de transition vers le libre** (diagnostic, assistance déléguée, boîte-à-outils),
- **rester en veille et appui-conseil sur la mise en conformité dans le cadre du Règlement Général de Protection des Données**,
- **rechercher une solution de visioconférence commune aux adhérents**, notamment selon les équipements déjà en place, étudier le déploiement d'un parc matériel sur le territoire,
- **suivre la maintenance des plateformes web à l'usage des adhérents**, étudier leur développement dans de nouvelles versions (pages promo, portail médias).

GESTION SONORE & PRÉVENTION

Référent thématique
Nicolas Antoine

La prévention des risques auditifs est principalement portée par quatre adhérents du RIM (la Fédération Hiero, La Nef, le Café Music et Virus -les trois premiers étant relais d'Agi-Son-) avec notre appui dans une logique de mise en lien et coordination régionale. Des actions variées de sensibilisation et de prévention sont organisées par ce biais (campagnes de prévention, spectacles pédagogiques, sessions de moulages de bouchons, information sur la réglementation applicable...). Le RIM valorise ces initiatives en interne (adhérents) et en externe (filière, partenaires publics et institutionnels, grand public). En 2021 notre soutien sur cette thématique se traduira par le fait de :

- **accompagner le déploiement d'outils et actions à l'échelle régionale** (spectacles, expositions, outils pédagogiques...) notamment par la poursuite de logiques de capitalisation, de mutualisation, de transfert de savoir-faire, voire de formation ;
- **assumer notre rôle de représentation collective tant à l'échelon régional** (rester en veille et anticiper l'écriture du prochain PRSE – Plan Régional Santé Environnement), qu'au niveau national (mandat 2020-2023 au CA d'Agi-Son, au titre des organisations régionales, porté par le salarié référent),
- **accueillir une des étapes du Tour de France d'Agi-Son** visant à présenter le bilan national quant à l'application du « Décret Son » d'août 2017 et mettre en exergue les difficultés et retours d'expérience justifiant des modifications de celui-ci.

SERVICE CIVIQUE

Référentes thématique
Marine Costecalde et Alice Drouet

La coordination régionale du service civique que nous mettons en œuvre depuis 2013 vise à proposer un cadre d'accueil et d'accompagnement responsable des volontaires. Les actions développées devront poursuivre les objectifs fixés collectivement : proximité (avec les volontaires et les adhérents), innovation et expérimentation (dans les modes d'accompagnement), cohérence et lisibilité (dans la gestion du projet), prescription pour favoriser le collectif.

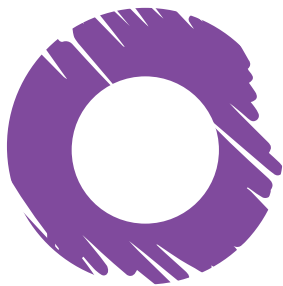
- **projeter une nouvelle phase d'évolution du projet** : nous souhaitons être en capacité d'adapter le projet en fonction des contraintes ou opportunités des évolutions du dispositif national,
- **évaluer l'utilité sociale du projet** : la démarche doit nous permettre de valoriser et progresser dans l'accompagnement, et d'argumenter en faveur de la pérennité du projet,
- **renforcer notre engagement dans l'accompagnement des volontaires en parallèle de leur mission** : consolider nos propositions pour les volontaires (immersions, journées projet d'avenir ...) et engager une réflexion plus large sur la thématique de l'insertion en mobilisant d'autres dispositifs (apprentissage, contrats aidés...).

Si la filière musicale a déjà été fortement affectée par la situation sanitaire au cours de l'année 2020, l'impact de la crise devrait se poursuivre, voire s'aggraver en 2021 et 2022. Dans ce contexte, le RIM continue d'accompagner et de suivre les structures dans le développement de leur stratégie économique et financière, de favoriser leur montée en compétences et de soutenir l'expérimentation collective de démarches et d'outils innovants adaptés aux besoins des acteurs. Par ailleurs, à la faveur de l'émergence de nouveaux plans de relance, le RIM se donne pour objectif d'assurer une médiation entre les structures de la filière et ces dispositifs publics. En 2021, le RIM prévoit de :

- **mettre en œuvre et évaluer** – au terme de la 1ère année – **un fonds solidaire d'aide à la trésorerie**, en partenariat avec France Active Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine,
- **essaimer « Expairs », méthode d'accompagnement par les pairs**, auprès des adhérents du RIM et poursuivre le déploiement du dispositif « Rebondir »,
- **étendre et pérenniser**, en partenariat avec E2S Conseil & Formation, **le dispositif de primo-accompagnement et d'orientation** dont ont **bénéficié huit structures adhérentes en 2020**, dans le cadre du début de la crise sanitaire,
- **poursuivre le déploiement de la formation DEFIS**, proposer une nouvelle session de suivi post-formation aux structures ayant déjà suivi la formation et **organiser un temps de sensibilisation sur l'intérêt du passage à une comptabilité d'engagement**, en partenariat avec E2S Conseil & Formation,
- **informer les structures sur les nouveaux dispositifs de soutien à la relance d'activité** (plans de relance de l'État, de la Région et européen REACT-EU) et **les aider à mobiliser ces aides**,
- **co-construire avec les adhérents une boîte à outils de gestion économique et financière** adaptés à chaque métier (festivals, lieux de diffusion, labels, etc.).

L'accompagnement à la responsabilité sociétale des acteurs de musiques actuelles traduit la volonté de penser la pérennité du secteur d'activité, de valoriser sa contribution à l'intérêt général et de participer à la construction d'un écosystème durable basé sur une interdépendance positive des acteurs. Le travail mené en 2021 aura pour objectif de :

- **créer les conditions favorables à la mise en place de démarches responsables dans les structures de musiques actuelles** : échanges entre pairs, mise en lien avec des structures spécialisées, formation, conseil...
- **valoriser et faire évoluer notre démarche responsable** par l'échange de pratiques avec nos pairs et d'autres secteurs d'activités,
- **rendre lisible et opérationnelle la démarche de responsabilité sociétale** : co-écriture d'un référentiel libre de droit (issu de la norme ISO 26000) et accessible à l'ensemble des adhérents du réseau et plus largement aux acteurs des différents secteurs culturels, coordonner le chantier égalité-mixité



CERCLE STRUCTURATION

Référent du Cercle
Benjamin Suhard

La structuration de liens de solidarité étroits entre les différents types d'acteurs du secteur des musiques actuelles est un axe fort du projet du RIM. Le réseau accompagne sur le long terme un processus de convergence stratégique entre les familles qui le composent, en s'attachant d'abord à prendre en compte leurs enjeux respectifs, puis les porter à la réflexion de ses acteurs et partenaires. Par la création d'espaces de rencontres et d'échanges aux niveaux les plus pertinents, le RIM a pour vocation de permettre l'émergence de réponses collectives aux problématiques de ses adhérents, à l'échelle la plus large et la plus hybride possible. En 2021, le cercle se donne pour objectifs de :

- **renforcer l'interconnaissance entre les différentes typologies d'adhérents** et la prise de conscience collectives des spécificités de chacune,
- **mener la réflexion sur les bases d'une stratégie collective, durable et solidaire** impliquant l'ensemble des familles d'acteurs du réseau,
- **créer ou développer des relations stables et durables avec les différentes fédérations nationales** représentatives de l'ensemble de nos familles d'adhérents.



SPECTACLE VIVANT

Référentes thématique
Léa Gilbert et Madeline Rey

Le champ du « spectacle vivant » rassemble une multitude d'acteurs très différents, par leurs activités, leurs métiers, leurs publics, leurs modèles de développement ou encore leurs esthétiques musicales. Salles de concerts, festivals, organisateurs, producteurs de concerts, tourneurs, cafés culturels et développeurs artistiques... de nombreuses singularités existent et s'affirment dans toutes leurs complémentarités.

La thématique spectacle vivant s'attachera à considérer avant tout ce qui fait commun, tout en reconnaissant les spécificités et les expressions de chacun.

En 2021 il s'agira de :

- **créer des espaces de dialogue pour permettre la convergence et le partage de bonnes pratiques, de ressources** : organisation de rencontres, de visioconférences, ateliers...
- **poursuivre les démarches d'accompagnement et de sensibilisation engagées avec des partenaires clés** : dispositifs Drastic On Plastic, Ici C'est Cool,
- **se positionner comme un espace de ressource partagé**, alimenté par les compétences présentes au sein du réseau et mis à disposition de nos parties-prenantes et des acteurs eux-mêmes.

MUSIQUE ENREGISTRÉE

Référente thématique
Éléonore Dubois

Cette thématique est l'instance de gouvernance opérationnelle destinée à regrouper les labels indépendants, face aux diverses mutations qu'ils rencontrent (économiques, technologiques, ...), avec la nécessité de repenser et diversifier leurs activités. Dans la continuité d'une dynamique volontaire sur la place de la musique enregistrée en Nouvelle-Aquitaine (plus de 90 structures concernées), leur soutien et leur accompagnement entrent dans une stratégie globale d'aide à l'artistique et aux métiers qui lui sont nécessaires. L'activité phonographique exige une grande polyvalence et des compétences accrues, souvent exercées dans des micro-structures, parfois bénévoles, et endémiques (liées à leur ancrage territorial, parfois doté d'une identité ou culture forte, avec un fonctionnement unique, un univers artistique singulier, des modèles de développement inédits, etc.). L'objectif d'un accompagnement spécifique est autant de soutenir les missions des labels indépendants - défendre et promouvoir la diversité musicale - que d'œuvrer à la reconnaissance de leur légitimité au sein du secteur des musiques actuelles.

- **piloter les réunions traitant de l'activité phonographique** dans le cadre de l'expérimentation et de la co-construction des politiques publiques,
- **impulser une feuille de route en matière de RSO,**
- **coordonner différentes séquences « musique enregistrée »**, régulières ou ponctuelles, à distance et sur des thèmes spécifiques ; organiser des rencontres professionnelles entre producteurs structurés et producteurs en développement ; proposer des temps d'échange informels en région, en collaboration avec les délégué-e-s territoriaux-ales,
- **veiller à l'articulation des actions de valorisation des productions régionales**, notamment

MÉDIAS

Référent thématique
Nicolas Antoine

Maillon incontournable de la filière, les médias musicaux ont depuis la création du RIM fait preuve d'une grande capacité de coopération (projets BIM, Top 40...) et de participation à la valorisation du secteur (plateaux radios lors des AGs, chroniques...). Au delà d'un appui à ces initiatives ponctuelles, la poursuite d'une thématique médias au sein de notre réseau vise à soutenir une dynamique de développement durable des médias alternatifs en région. En 2021, notre accompagnement se traduira par les actions suivantes :

- **accompagner la potentielle intégration d'une mesure dédiée aux « radios de découverte musicale »** dans le cadre du Fonds Créatif du Contrat de Filière (concertation et appui à la rédaction de la mesure, accompagnement des potentiels candidats, évaluation des résultats) – mesure ajournée en 2020 du fait du contexte,
- **poursuivre l'inclusion de nouveaux médias, ou projets médias d'acteurs dont l'activité principale est autre**, aux échanges et coopérations liés à la thématique, en ayant une attention particulière quant au maillage territorial et à la représentation d'une diversité d'activité (presse musicale, médias web...) au sein des médias impliqués,
- **continuer le travail de croisement de cette thématique avec nos autres champs d'actions** (numérique, musique enregistrée, RSO...) notamment par le suivi d'une potentielle démarche de DLA collectif autour de l'utilité sociale des médias musicaux.



TRANSMISSION

Référents thématique
Alice Drouet et Jean-Baptiste Magne

La sensibilisation aux enjeux du secteur, l'éducation artistique et culturelle, la formation professionnelle, ainsi que l'orientation des porteurs de projet vers l'information qualifiée et la ressource, constituent un axe fort et militant de l'activité des adhérents du réseau, résolument engagés dans une démarche d'éducation populaire. Quel que soit son objet (savoir, savoir-faire ou savoir-être), la question de la transmission soulève des enjeux communs et des complémentarités entre des acteurs confrontés à des réalités diverses. Le réseau se donne pour mission de faciliter l'échange de pratiques et l'intelligence collective entre les adhérents concernés afin de permettre à chacun de parfaire son propre modèle, pédagogique comme économique, tout en identifiant les leviers permettant un développement durable de l'accès aux pratiques musicales sur le territoire régional.

En ce sens, les objectifs 2021 pour cette thématique sont :

- **poursuivre l'accompagnement de la stratégie collective** des structures de l'enseignement artistique et de la formation professionnelle entamée en 2019,
- **faciliter la coopération entre les structures dédiées à l'enseignement et/ou à la formation et les structures dédiées à l'accompagnement de projets et à la médiation**, dans le but de mettre en lumière un éventail de parcours possibles pour les « pratiquants » de la musique.
- **rééditer l'événement FORMA et accentuer son positionnement comme un temps fort collectif** de l'accompagnement de projet et de la ressource, au service des droits culturels des personnes.



CERCLE CO-CONSTRUCTION

Référente du Cercle
Anne Lecourt Le-Both

Co-construire au sein d'un écosystème nécessite l'identification de ses enjeux à moyen et long terme, ainsi que de l'ensemble de ses parties prenantes. En proposant une vision élargie de la co-construction, nous souhaitons renforcer notre capacité à imaginer, à mettre en œuvre et à évaluer des dispositifs ou des coopérations susceptibles de contribuer à un développement durable des musiques actuelles.

Nous souhaitons donc porter une action de prospective et d'anticipation des enjeux du secteur sur les territoires de Nouvelle-Aquitaine, comme au niveau national. Ceci en articulant autant les politiques publiques que les solidarités avec les différents champs de l'innovation sociale (culture, économie sociale, numérique, ...) . En 2021, nous prévoyons notamment de :

- **renforcer les liens avec les partenaires publics ou privés** portant des dispositifs ou valorisant des collaborations à destination des acteurs de la filière,
- **créer un espace de ressources** pour l'ensemble de l'activité du RIM et de ses adhérents,
- **poursuivre la stratégie de représentation du RIM ou de ses adhérents**, afin de continuer de porter la parole des acteurs et de mobiliser les partenaires pour la prise en compte de leurs problématiques.



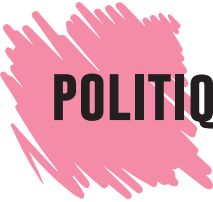
OBSERVATION

Référent thématique
Ugo Cazalets

L'observation doit permettre au RIM d'ajuster ses dispositifs et son projet associatif, tout en contribuant à l'évolution des politiques publiques. L'enquête réalisée et publiée en 2019 par l'agence L'A a permis de dresser un premier panorama des acteurs de musiques actuelles en Nouvelle-Aquitaine.

Le contexte incertain, particulièrement en 2020, ne fait que renforcer le besoin d'approfondir ces travaux et d'affiner collectivement les connaissances de ces acteurs. L'action du RIM en matière d'observation doit se placer en complémentarité des initiatives existantes, pour éviter l'engorgement des enquêtes diffusées tout en contribuant à approfondir les données qualitatives (notamment les coopérations entre acteurs ou l'identification de besoins et enjeux prioritaires).

- **participer aux travaux collaboratifs d'observation en Région**, notamment au travers du groupe de travail coordonné par l'agence L'A en lien avec les autres acteurs culturels et de l'ESS,
- **élaborer et mettre en œuvre une enquête centrée sur les coopérations entre nos adhérents**, afin de qualifier et mesurer la densité des relations entre acteurs,
- **maintenir, voire approfondir, le lien avec les autres acteurs de l'observation de dimension nationale**, notamment avec nos homologues de la coopération des réseaux régionaux et en lien avec les structures spécialisées (UFISC, Opale, Fedelima, ...).

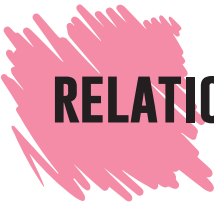


POLITIQUES PUBLIQUES

Référents thématique
Ugo Cazalets et Florent Teulé

Le RIM s'inscrit dans une démarche basée sur une responsabilité partagée dans la co-construction des politiques publiques. Ancrée dans les droits culturels et œuvrant à l'implication des parties prenantes, cette démarche doit contribuer à l'efficacité des politiques culturelles aux échelons locaux, régionaux et nationaux. Elle intervient aux différentes étapes des politiques publiques, du plaidoyer à la concertation et jusqu'à leur mise en œuvre et à leur évaluation.

- **favoriser une coordination plus efficiente du Contrat de filière**, notamment au travers de nouveaux outils de gestion et en intégrant les nouvelles parties prenantes, afin notamment de poursuivre l'expérimentation de nouveaux dispositifs adaptés aux besoins du secteur,
- **construire ou développer une relation avec les autres collectivités territoriales**, en contribuant à une meilleure connaissance des musiques actuelles pour accompagner les nouvelles équipes élues et favoriser un déploiement harmonieux des plans de relance,
- **poursuivre le rapprochement avec les autres filières artistiques et culturelles**, notamment dans la perspective des différents plans de relance européens et régionaux.



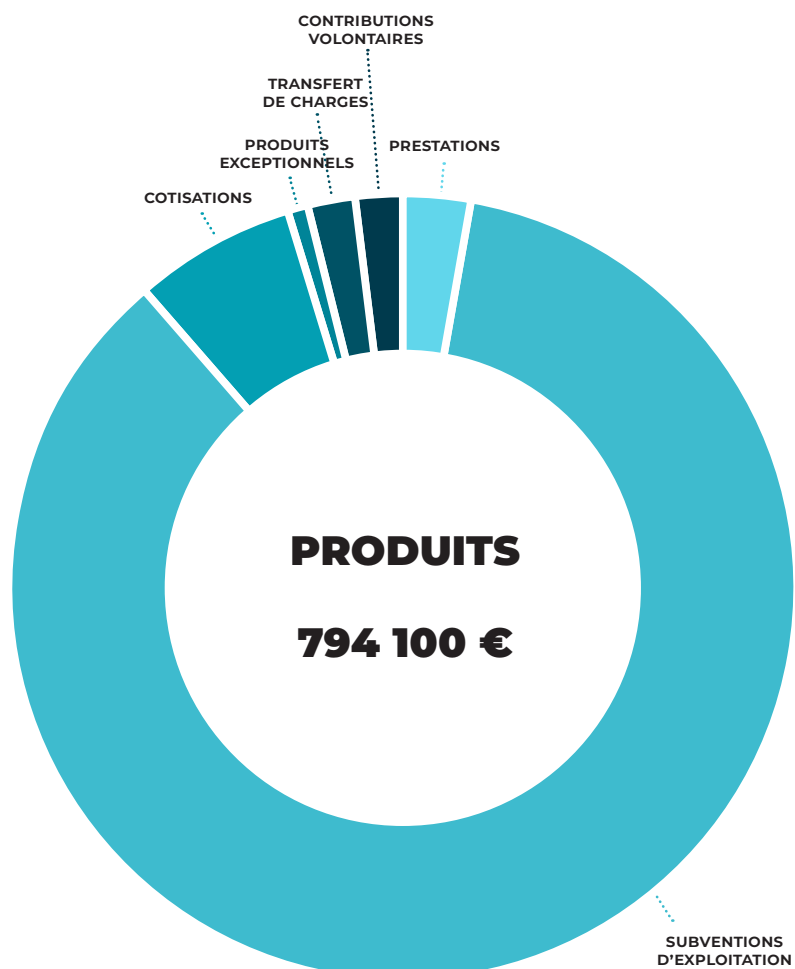
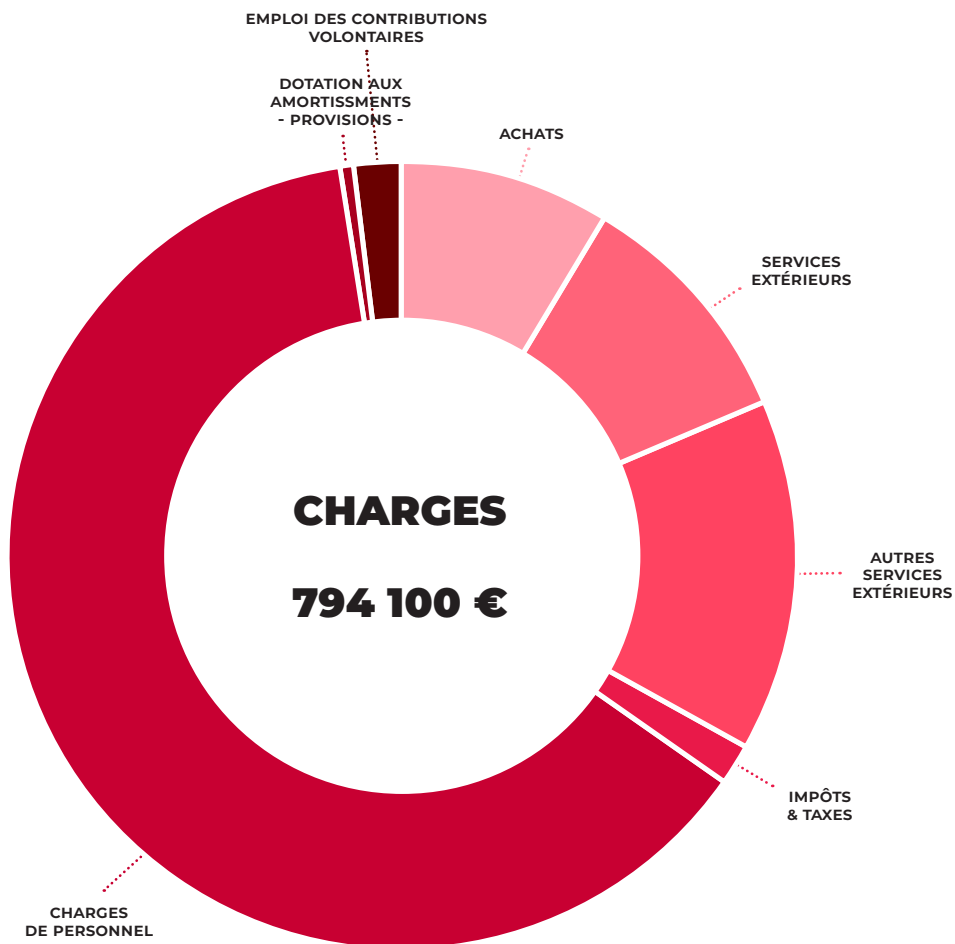
RELATION AUX PARTIES PRENANTES

Référente thématique
Malika Vignon

Cette thématique est l'instance de gouvernance opérationnelle destinée à assurer un dialogue pérenne avec les parties prenantes du RIM. En plaçant cette préoccupation au cœur du projet, il s'agit d'interroger de façon permanente l'adéquation entre les actions du RIM et les besoins et attentes des personnes (morales et physiques) ayant un intérêt dans les activités et décisions de l'association. En fixant l'attention sur la notion d'intérêt, il s'agit de sortir du champ uniquement culturel et de développer nos liens avec l'extérieur (insertion par l'activité économique, médico-social, ESS...).

Cette thématique se donne pour objectif de fournir à chaque cercle les outils et moyens nécessaires à :

- l'identification et la compréhension de son écosystème,
- l'analyse concertée et partagée des relations aux parties prenantes,
- la mise en place d'un dialogue constructif et cohérent avec les droits culturels.



BUDGET PRÉVISIONNEL RIM 2021

CHARGES	TOTAL	PRODUITS	TOTAL
Achats Etude et prestation Vente de disque / TPE Fournitures informatiques Fournitures d'entretien et de petit équipement Fournitures administratives	70 410 € 50 680 € 15 500 € 800 € 2 230 € 1 200 €	Prestation Vente de disque / TPE Participation Adhérents formation projet Services civique	22 100 € 15 000 € 7 100 €
Services extérieurs Location Outils numériques collaboratifs Site internet hébergement Assurances Documentation Formation	78 174 € 62 000 € 2 877 € 1 797 € 1 900 € 600 € 9 000 €	Subventions d'exploitation Conseil Régional Nouvelle Aquitaine - Spectacle vivant / Économie créative - Jeunesse: Gestion régionale Services Civiques	683 400 € 495 000 € 35 000 €
Autres services extérieurs Personnel Groupement employeur AGE&CO Rémunérations intermédiaires et honoraires Déplacements, missions et réceptions Publicité publication Frais postaux et de télécommunication Services bancaires Divers	116 052 € 2 886 € 13 420 € 87 746 € 500 € 5 700 € 600 € 5 200 €	Subvention État - DRAC - Fonjep - ASP Services Civiques - DRDJSCS - Apprentissage	 116 086 € 14 214 € 1 400 € 6 700 € 6 000 €
Impôts et taxes Impôts	13 130 € 13 130 €	Conseil Départemental de la Gironde	9 000 €
Charges de personnel Salaires CC permanents Services civiques Autres charges de personnel Contribution conseil d'établissement	497 633 € 492 828 € 1 505 € 1 500 € 1 800 €	Cotisations Cotisation adhérents - 50€/mois de volontariat	51 850 € 27 000 € 24 850 €
Dotation aux amortissements, provisions Amortissement matériel	3 700 € 3 700 €	Produits exceptionnels Don	6 000 € 6 000 €
Dotation aux amortissements, provisions Amortissement matériel	3 700 € 3 700 €	Transfert de charges Transfert de charges d'exploitation : Remboursements membres :Remboursements OPCO	15 750 € 6 750 € 9 000 €
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES	779 100 €	TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	779 100 €
Emploi des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens	 15 000 €	Contributions volontaires en nature Prestations en nature Bénévolat Dons en nature	 15 000 €
TOTAL DES CHARGES	794 100 €	TOTAL DES PRODUITS	794 100 €





RÉSEAU DES INDÉPENDANTS DE LA MUSIQUE

<http://le-rim.org>
bonjour@le-rim.org

SIÈGE SOCIAL

388 boulevard Jean-Jacques Bosc CS109 - 33323 Bègles CEDEX
05 56 84 15 26

SITE POITIERS

91, Boulevard du Grand Cerf - 86000 Poitiers
05 49 55 78 30

VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ

Landes
Pyrénées-Atlantiques
06 08 25 82 56

Gironde
06 08 23 32 68

Corrèze
Dordogne
Lot-et-Garonne
06 08 00 21 20

Creuse
Haute-Vienne
Vienne
06 78 72 05 68

Deux-Sèvres
Charente
Charente-Maritime
06 78 72 82 47

Association agréée d'éducation populaire
SIRET : 827 554 882 00023
APE : 94 99 Z